

DÉPARTEMENT DES ALPES MARITIMES

BRIANÇONNET

AU CONSEIL MUNICIPAL du 6 juin 2020

Membres du Conseil présents à cette séance : Ogez Ismael , Carlin Raymond , Perichet Yves , Gastaud David Fabienne , Seghi Martine , Saint Martin Delphine , Henri Nicolas , Rubaudo Raymond , Pierrisnard Quentin , Egg Adrien

Absent représenté : Taba Jean Claude (pouvoir à Gastaud Fabienne)

Secrétaire de séance : Carlin Raymond

Après avoir reçu les dernières règles sanitaires en vigueur la réunion a pu se dérouler avec la présence du public et le respect des mesures barrières

Le Maire remercie le public présent et rend un hommage mérité à tous les habitants du village qui ont travaillé pendant le confinement dans le domaine de la santé et le personnel qui a assuré la continuité du service public dans cette difficile période

Ordre du jour : Présentation et vote de 20 délibérations, suivi des questions diverses et questions du public

DELIBERATION N°1 : Désignation d'un correspondant défense

Le Ministre de la Défense souhaite poursuivre la mise en place d'un réseau de correspondants Défense dans la perspective du développement des relations entre les services du Ministère de la Défense, les forces armées, les élus et les concitoyens

Suite aux dernières élections il convient donc de désigner un correspondant Défense au sein du Conseil Municipal, il est proposé que le Maire soit de nouveau désigné à cette fonction

Vote : 11 voix pour

DELIBERATION N°2 : Election des délégués de la Commune au Syndicat des Eaux du Canal Belletrud

Considérant la délibération du 12/07/2019 de demande d'adhésion et de transfert des compétences Eaux et Assainissement au Syndicat des Eaux du canal Belletrud à compter du 31/12/19

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à la désignation de 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant

Candidats titulaires : Henri Nicolas , Périchet Yves Vote : 11 voix pour

Candidat suppléant : Gastaud Fabienne Vote : 11 voix pour

DELIBERATION N°3 : Désignation des délégués auprès du Syndicat Mixte de Préfiguration du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur

Candidat titulaire : Seghi Martine Vote : 11 voix pour

Candidat suppléant : Saint Martin Delphine Vote : 11 voix pour

DELIBERATION N°4 : Désignation d'un délégué titulaire et un suppléant, auprès du S.I.C.T.I.A.M
(Syndicat Intercommunal des Collectivités Territoriales Informatisées des Alpes Maritimes)

Candidat titulaire : Taba Jean Claude Vote : 11 voix pour

Candidats suppléants : Seghi Martine et Pierrisnard Quentin Vote à bulletins secrets

Seghi Martine : 7 voix , Pierrisnard Quentin : 4 voix

1 suppléant désigné : Seghi Martine

DELEBERATION N°5 : Désignation d'un délégué titulaire et un suppléant auprès du Syndicat Départemental de l'Electricité et du Gaz - SDEG dont la Commune est membre

Candidat titulaire : Gastaud Fabienne Vote : 11 voix pour

Candidat suppléant : Périchet Yves Vote : 11 voix pour

DELIBERATION N° 6 : Désignation d'un délégué et un suppléant auprès du Comité National d'action Sociale (CNAS)

Candidat titulaire : Seghi Martine Vote : 11 voix pour

Candidat suppléant : Saint Martin Delphine Vote : 11 voix pour

DELIBERATION N° 7 : Désignation d'un délégué et un suppléant auprès de l'Association pour le Développement du Réseau Rural d'Education (RRE)

Candidat titulaire : Ogez Ismael Vote : 11 voix pour

Candidat suppléant : Henri Nicolas Vote : 11 voix pour

DELIBERATION N° 8 : Mise en place du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le Maire en est Président de droit : il propose d'élire 4 membres du conseil Municipal dont l'un d'eux sera élu vice-Président lors du prochain Conseil Municipal . Ultérieurement pourront y être adjoints 4 personnes non membres du Conseil Municipal, qui devront proposer leurs services en Mairie au plus tard le 4 juillet 2020

La composition définitive du CCAS sera communiquée lors de la prochaine réunion, ainsi que le vote de son vice-président

Conseillers municipaux candidats : Seghi Martine : Saint Martin Delphine : Henri Nicolas
Carlin Raymond Vote : 11 voix pour

DELIBERATION N°9 : Commission Communale des appels d'offres

Désignation des membres titulaires et des suppléants

Le Maire indique qu'il convient de désigner 3 titulaires et 3 suppléants

Candidats Titulaires : Henri Nicolas, Egg Adrien, Rubaudo Raymond : Vote : 11 voix pour

Candidats Suppléants : Taba Jean Claude, Seghi Martine, Carlin Raymond : Vote : 11voix pour

DELIBERATION N° 10 : Commission Communale Citoyenne

Désignation des membres

Candidats : Ogez Ismael , Gastaud Fabienne , Périchet Yves , Carlin Raymond

Lors du prochain Conseil Municipal aura lieu la mise en place de la Commission Communale

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 11 : Commission Communale Vie Associative

Désignation des membres

Candidats : Egg Adrien, Taba Jean Claude , Pierrisnard Quentin , Rubaudo Raymond ,

Carlin Raymond

Vote : 11 voix pour

DELIBERATION N° 12 : Commission Communale Urbanisme / Travaux

Le Maire étant Président de droit il y a lieu de désigner les membres de la commission

Candidats : Taba Jean Claude, Pierrisnard Quentin, Seghi Martine, Périchet Yves , Henri Nicolas ,
Carlin Raymond , Rubaudo Raymond , Saint Martin Delphine

Vote : 11voix pour

DELIBERATION N° 13 : Commission Communale Environnement, Culture, Agriculture

Le Maire étant Président de droit il y a lieu de désigner les membres de la commission

Candidats : Egg Adrien, Seghi Martine, Saint Martin Delphine, Pierrisnard Quentin,

Gastaud Fabienne, Carlin Raymond, Henri Nicolas

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 14 : Commission Communale Budget

Le Maire étant Président de droit, désignation des membres

Candidats : Saint Martin Delphine, Pierrisnard Quentin , Taba Jean Claude , Egg Adrien ,

Henri Nicolas , Carlin Raymond

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 15 : Commission Communale Educative et Sociale

Le Maire étant Président de droit, il y a lieu de désigner les membres de la commission

Seghi Martine, Saint Martin Delphine, Carlin Raymond

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 16 : Commission Communale des Impôts Directs

Le Maire en assure la Présidence. Il est proposé une liste de 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants

Pour le BOURG CENTRE de Briançonnet :

Commissaires titulaires : NOBLET Nathalie, PERRIER René, SCHNEIDER-CHOMETON Catherine, SORSANA Henri, SAINT MARTIN Delphine, SEGHI Martine.

Commissaires suppléants : BERAHA Danielle, SAINT MARTIN Solange, HENRI Nicolas, MONOD Ginette, RUBAUDO Raymond, EGG Adrien

Pour le hameau du PRIGNOLET

Commissaires titulaires : PERICHET Yves, PIERRISNARD Christian

Commissaires suppléants : DOREMUS Marie-Pierre, BERGER Magali

Pour le hameau de LA SAGNE

Commissaires titulaires : TABA Jean-Claude, BAUCHIERE Alain

Commissaires suppléants : ROUX Louis, FABRE Joana

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 17 : Approbation convention GEPU Gestion des eaux pluviales entre la commune et la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse

Vote pour 10 Abstention 1 (Seghi Martine)

DELIBERATION N° 18 : Adhésion à l'agence d'ingénierie Départementale 06

L'agence a pour objet d'apporter à ses membres une assistance technique, juridique, ou financière

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 19 : Don exceptionnel par la Commune à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de St Auban

Le Maire propose d'octroyer la somme de 300 euros du CCAS suite au décès du jeune sapeur-pompier Scaffa Steeve

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 20 : Taux d'imposition directe locale

Le Maire propose que les taux pour 2020 restent inchangés

Adoptée à l'unanimité

Questions diverses :

Réponses au courrier concernant la réunion à huit clos en fonction des règles sanitaires en vigueur au moment de la convocation , mais rendu publique suite à un mail de la préfecture la veille du conseil municipal , après demande du Maire

Information sur les essais et les Rallye sur la Commune , les autorisations sont données par la Préfecture , mais la commune ne souhaite plus voir des essais de pneumatiques sur plusieurs jours comme cela a pu se faire et en a informé les organisateurs

La prochaine réunion se tiendra début juillet et la date sera annoncée dans quelques jours